



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE LA CHARENTE
Pôle Pilotage et Ressources
3 rue Pierre LABACHOT
16022 Angoulême CS 12222

Angoulême, le 8 janvier 2020

Le Président du Comité Technique de la Direction
départementale des Finances publiques de la Charente

à

Mesdames et Messieurs

les représentants titulaires du personnel

Affaire suivie par Marie-Françoise COLLIEC
marie-francoise.colliec@dgfip.finances.gouv.fr
☎ 05 45 94 87 97

Objet : réunion du Comité Technique de la DDFiP de la Charente

Le Comité Technique de la DDFiP de la Charente se réunira

le jeudi 23 janvier 2019 à 14 heures

à la DDFiP, salle des commissions à Angoulême

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 - Bilan des permanences en MSAP (pour information) ;
- 2 - Présentation des protocoles avec les Maisons France Services (pour information) ;
- 3 - Organisation cible du SIP de Cognac (pour information) ;
- 4 - Télétravail : bilan de la campagne 2019 et informations concernant la campagne 2020 (pour information) ;
- 5 - Questions diverses.

Je vous serais obligé de bien vouloir assister à cette réunion en qualité de représentant titulaire du personnel.

Vous bénéficierez à ce titre :

- d'une autorisation d'absence égale à la durée prévisible de la réunion ;
- d'un temps égal à la durée prévisible de la réunion pour la préparation et le compte rendu de la réunion (compris entre 1/2 journée et deux jours) ;
- de délais de route éventuels.

Le remboursement de vos frais de déplacement sera assuré dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Par procuration

Le Directeur adjoint


Alain CAILLET